



Compte rendu d'assemblée générale du 13 octobre 2018

Présents : 44 adhérents signataires de la liste des présents

Ordre du jour

- Accueil des adhérents et émargement de la feuille de présences
- Présentation des principes généraux du fonctionnement du club
- Présentation du projet de budget pour la saison 2018-2019
- Questions diverses
- Recensement des candidatures
- Election de nouveaux membres au CA
- Clôture de l'assemblée générale et pot de l'amitié

1. Présentation des principes généraux du fonctionnement du club

Le président présente les principes généraux du fonctionnement du club et de l'élection de ses membres au conseil d'administration et au bureau.

Le club compte 369 adhérents dont 316 licenciés natation, 50 licenciés triathlon dont 25 double licence nat+tri et 3 licenciés Handisport. Il compte 4 sections dont une section géographique (Pays de Chateaugiron 85 adhérents) et 3 sections thématiques (Triathlon (50), Handisport (3), Natation (316)). Il est régit par des statuts et un Règlement Intérieur et Technique. Il est animé par plusieurs commissions (Textile, Officiels, Evènements (Nagez Nature, Maîtres du Chat'Eau)) et emploie 4 salariés : Thibaut (100 % CDI), Hugo (100 %, CDD), Hervé (80 % CDI), Muriel (20 %, CDD).

L'assemblée générale élit les membres du CA, maximum 25, parmi lesquels les Vice-Présidents de sections et les Secrétaires de Sections. Pour voter il importe d'avoir 16 ans minimum et d'être à jour de sa cotisation

Le Conseil administration élit :

- Le président ;
- Le trésorier et éventuellement un trésorier adjoint

Le Bureau est composé :

- d'un président

- du trésorier (+ Trésorier adjoint)
- des 4 Vice-Présidents des sections
- des 4 secrétaires des sections dont 1 est élu Secrétaire du club

2. Présentation du projet de budget pour la saison 2018-2019

Le projet de budget présenté lors de l'AG du 9 octobre pour la prochaine saison a été de nouveau présenté avec les principales orientations suivantes :

- Ne dépenser que ce que l'on peut dépenser en fonction de ce que l'on dispose : 0 déficit
 - Renouveler les manifestations et obtenir le soutien de partenaires
 - Gagner des adhérents pour revenir vers 420 adhérents
- Adapter la masse salariale
 - Suppression du CS3 (cotisation CSGR + 7 h entraîneurs)
 - Augmentation du temps en présentiel des entraîneurs à 20-22 h / semaine
 - Favoriser l'accueil de stagiaires STAPS (ex : Gwendal, Antoine)
- Compte tenu de la baisse du nombre d'adhérents de l'ordre de moins 100 adhérents par rapport à la saison précédente, et une fois assuré le salaires des entraîneurs, il ne reste comme variable d'ajustement que les frais d'engagement et de déplacements. Il est proposé :
 - de répartir les dépenses de frais de compétition (engagement, déplacements) par section au prorata du nombre de compétiteurs (sauf handi soutenu par le CNDS)
 - une autonomie des sections pour décider de la répartition de leurs dépenses selon en priorité les compétitions fédérales.

3. Questions diverses

Aucune question n'a été reçue au 30 octobre par la secrétaire. Aucune question n'a donc été considérée.

4. Recensement des candidatures et vote

Le conseil d'administration compte 19 membres avant de nouvelles candidatures : Jacques Bolzer, Isabelle Bouvet, Antoine Bouvet, Rozenn Cornu, Dominique Deblaize, Patrick Gautier, Daniel Guérin, Pierrick Haffray, Gwendal Kersanté, Goulven Kersanté, Loïc Le Ruyet, Patrick Maroche, Léo Gaillard-Merel, Virginie Nazabal, Evelyne Nicoleau, Damien Ouvrard, Sanjana Pichard, Jean-Marc Petit, Olivier Samson.

Il reste donc 6 places à pourvoir au maximum.

S'en est ensuit une discussion sur l'opportunité représentation des candidats plus en faveur de la répartition du nombre d'adhérents par section. Cette proposition soumise au vote de l'assemblée générale. Elle est rejetée à l'unanimité des présents et des pouvoirs présentés (56 votes).

Les deux candidats aux deux postes pour la section handisport sont élus à l'unanimité : Tugdual Amiot (vice-président) et Faustine Lucas (secrétaire).

Il reste donc 4 places à pourvoir

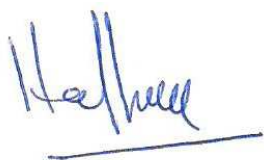
Six autres personnes se sont portées candidates. Une personne s'est désistée.

L'objet du vote a donc été de ne pas retenir un candidat sur les cinq se présentant. Le scrutin, contrôlé par Isabelle Bouvet et Pierrick Haffray a compté 6 bulletins blancs sur 56 expressions de vote. Lionel Michaux a été éliminé (18 votes contre). Les membres élus sont :

- section « Natation et Eau libre » : Sophie Belan (17 votes contre), Stéphane Le Coq (6 votes contre), Angelina Rouillé (4 votes contre)
- Sections « Triathlon » et « Natation et Eau libre » : Patrick Gautier (5 votes contre)

Le nouveau conseil d'administration est composé du nombre maximum de 25 membres qui sont : Tugdual Amiot, Jacques Bolzer, Isabelle Bouvet, Antoine Bouvet, Sophie Belan, Rozenn Cornu, Dominique Deblaize, Patrick Gautier, Daniel Guérin, Pierrick Haffray, Gwendal Kersanté, Goulven Kersanté, Loïc Le Ruyet, Patrick Maroche, Léo Gaillard-Merel, Virginie Nazabal, Evelyne Nicoleau, Damien Ouvrard, Sanjana Pichard, Stéphane Le Coq, Faustine Lucas, Jean-Marc Petit, Angelina Rouillé, Olivier Samson,

L'assemblée générale est close à 20h00 et suivie d'un pot de l'amitié



Pierrick Haffray
Président de l'OCC Natation-Triathlon



Fabrice Urban
Trésorier de l'OCC Natation-Triathlon